

le P'tit LUSIGNIEN

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2020 #63



Bonnes fêtes !

6

MAIRIE

Découvrez l'organigramme du personnel communal à votre service

11

URBANISME

Le P.L.U. : pour un développement harmonieux de notre commune

14

ENFANCE

Hommage à Samuel PATY assassiné parce qu'il faisait son métier

SOMMAIRE



4 INFOS MUNICIPALES

- 4 Cérémonie du 11 novembre
- 5 Hommage à Gilbert BOILEAU
- 6 Organigramme des services
- 7 Centre d'incendie et de secours de Lusigny sur Barse
- 8 Incivilités / Stages ESTAC
- 9 Le verger communal / Nouveau médecin

10 URBANISME

- 10 Le P.L.U.
- 12 La vélovoie des lacs

13 HISTOIRE

Charles DELAUNAY

14 ENFANCE JEUNESSE

- 14 Hommage à Samuel PATY
- 16 Nouvelles enseignantes
Retour sur la rentrée scolaire
- 17 Nettoyage de la nature /
Pressée de pommes

18 CULTURE

La bibliothèque municipale

19 VIE ASSOCIATIVE

L'école de musique

20 RETOUR EN IMAGES

- 20 Conférence Agenda 21
- 21 La fête foraine
- 22 Journées européennes du patrimoine
- 23 Le cirque

24 INFOS DIVERSES

- 24 Coiffeur : nouvelle adresse
Demande de subventions
Les événements pour 2021
- 25 Les seniors connectés
Shiatsu
- 26 Etat civil / SIEDMTO
- 27 Horaires d'ouverture de la
mairie et renseignements
/ La page facebook de la
commune

28 LA RECETTE DE NOËL



Directeur de la publication : Christian BRANLE - **Comité de rédaction :** Commission communication, Vice-Présidente : Malika BOUMAZA JACQUINOT
Conseiller délégué : Eric GNAEGI - Membres : Catherine CHARVOT, Adeline COLLIN, Aurore MARNOT, David MARNOT, Christophe PEREIRA - **Conception et réalisation :** SYSCOM' (www.agence-syscom.com) - **Impression :** DM Lettres Print Solutions - **Tirage :** 1 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 26-344/o.





Christian BRANLE - Maire de Lusigny sur Barse

Mesdames, et Messieurs, Cher(e)s Lusigniens et Lusigniennes.

L'année 2020 qui vient de s'écouler a été pour nous tous, très particulière, car liée à l'épidémie du Covid 19. Cette pandémie entraîne de lourds bilans humains et de graves conséquences économiques.

Aujourd'hui, le virus est toujours présent et nous n'avons ni remède, ni vaccin pour le moment. Il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières pour réduire sa circulation et empêcher des contaminations de masse. Cela devra malheureusement rester notre habitude, notre « nouveau normal » jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Cet édito est l'occasion pour moi, de revenir sur cette « drôle d'année 2020 ». Sur les 12 mois qui viennent de s'écouler et sur l'impact de ce virus sur nos habitudes :

Au premier trimestre 2020 nous commençons à entendre parler de ce virus qui sévit en Chine. On se dit que c'est loin, et que le virus restera localisé. Personne n'intègre alors les conséquences potentielles d'une propagation planétaire du virus. Pourtant, c'est ce qui va se passer...

Le 18 mars 2020, la France annonce l'état d'urgence sanitaire.

Au deuxième trimestre, c'est la réaction face à l'inconnu. C'est celui du **1^{er} confinement et des plans d'urgence** face à une situation où l'inconnu fut la règle permanente et sous-jacente. Les experts, à tour de rôle, nous ont expliqué que le confinement était la meilleure solution, que notre système hospitalier était à la limite de l'implosion, que nous étions en guerre contre un ennemi invisible...

Enfin, **la fin du printemps**, nous amène **sur la voie du déconfinement**, où le retour à l'activité se conjugue avec des règles de distanciation physique, de port du masque, d'utilisation de gel hydroalcoolique.

Au Troisième trimestre 2020 : Trêve estivale. Cette période aura un goût différent et même si elle offrira la possibilité de sortir totalement des conditions du confinement, elle se fera sous une épée de Damoclès, nouvelle et permanente, celle de la sécurité sanitaire et qui nous amènera à annuler notre traditionnelle fête du 14 juillet.

La rentrée de septembre aura perdu de ses habitudes, elle intégrera les premières conséquences liées au COVID 19 et un premier constat : **rien ne sera comme avant. On nous parle très vite d'un rebond de l'épidémie.** La sécurité sanitaire sera présente dans tous les aspects de notre vie et continuera à modifier nos habitudes. Les annulations d'événements vont s'enchaîner.

Le dernier trimestre de l'année. C'est reparti, on ne parle plus d'un rebond, mais d'une **deuxième vague de l'épidémie.** Les cas Covid augmentent rapidement. La Foire Agricole et Commerciale est annulée. **L'annonce d'un reconfinement est faite le 28 octobre.**

Cette situation sanitaire évolutive et imprévisible, nous amène aujourd'hui à annuler les prochains événements festifs prévus en début d'année 2021, à savoir les traditionnels vœux du Maire et du Conseil Municipal et le repas annuel des Aînés.

Nos aînés ne seront pas pour autant oubliés, le CCAS a prévu de leur remettre un bon d'achat.

Courage à toutes celles et ceux qui sont privés d'activités. Courage à nos restaurateurs, à nos coiffeurs, à tous nos commerçants et artisans qui ont subi les fermetures successives.

Courage à toutes celles et ceux qui œuvrent pour que notre quotidien soit le meilleur possible. Courage à ceux qui nous soignent et qui veillent sur nos proches... Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je vous exprime au nom du Conseil Municipal et en mon nom toute notre gratitude et notre solidarité.

Les élus sont à vos côtés et poursuivront leur engagement dans l'intérêt de tous les Lusigniens et Lusigniennes avec une attention particulière pour les plus fragiles.

Je vous souhaite de partager, dans la mesure du possible, de bons moments avec vos proches pour les fêtes de fin d'année plus que jamais précieuses dans le contexte actuel.

Meilleurs vœux pour l'année 2021 en espérant que la situation sanitaire s'améliore et que l'on puisse tous retrouver une vie normale.

Bonne lecture de votre P'tit Lusignien ●



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020 S'EST DÉROULÉE LA CÉRÉMONIE DU 102^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918.

La situation sanitaire et les mesures de confinement n'ont pas permis d'organiser la cérémonie commémorative dans sa forme habituelle avec le public, les élèves du collège Charles Delaunay, de l'école élémentaire Le Pré Vert et ceux de l'école de musique.

Elle a eu lieu en format restreint et dans le respect des mesures sanitaires.

Dépôts de gerbe au monument aux Morts et à la stèle de tous les combattants et Pèlerinage au cimetière pour se recueillir sur les tombes des soldats victimes de cette grande guerre et y déposer un bouquet de fleurs.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « *commémoration de la victoire et de la paix* », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « *morts pour la France* » des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. A cet égard, un message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu



99 ans

PORTRAIT DE GILBERT

Par ses nièces : Joëlle
REBOURS et Nadine ROY.

Gilbert est né le 18 mars 1922 à Villeneuve Saint Germain dans le département de l'Aisne. C'est dans cette commune qu'il va s'établir et se marier avec Yvonne à la fin de la guerre, en octobre 1945. De cette union, ils n'eurent pas d'enfants mais seront comblés d'affection par leurs nombreux neveux et nièces.

Durant l'occupation de la France par les soldats Allemands, Gilbert est réquisitionné et fait prisonnier en Allemagne durant 2 ans, de juin 1943 à juillet 1945 dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO). Il travaillera dans les fermes allemandes et sur les voies ferrées. Il y sera toutefois bien traité et n'en gardera aucun traumatisme.

De retour à la vie civile, Gilbert va occuper différents emplois : représentant, magasinier, mécanicien, électricien... Il est très investi dans la vie de la commune de Villeneuve Saint Germain et sera même conseiller municipal et Président du Comité des fêtes. Gilbert est décrit comme un bon vivant et comme quelqu'un de très positif dans la vie.

Gilbert et son épouse vivent une retraite paisible, faite de bonheurs simples. Ils aiment se rendre en train à Paris pour assister à des pièces de théâtre. Ils ont également une attirance pour les opérettes.



NOTRE DOYEN, GILBERT BOILEAU, NOUS A QUITTÉS

Gilbert BOILEAU, le doyen apprécié du village s'est éteint dans sa 99^{ème} année, le 16 septembre 2020. Son sourire et sa jovialité vont manquer désormais à sa famille, à ses amis et aux Lusigniens qui le connaissaient et qui aimaient le retrouver notamment lors du traditionnel repas des aînés auquel il sera resté fidèle jusqu'au bout. Epicurien, il aimait passer un bon moment autour d'une galette et d'un verre de cidre au loto des donneurs de sang ou partager une bonne choucroute, entourés d'amis. Le village ne l'oubliera pas.



LUSIGNY, SON VILLAGE D'ADOPTION

A partir de 2005, suite au décès de son épouse, Gilbert vient régulièrement en vacances à Lusigny sur Barse, chez son filleul et sa nièce avec qui il entretient une grande complicité, partageant les mêmes centres d'intérêts.

Gilbert se sent bien à Lusigny, s'y fait beaucoup d'amis et est très apprécié du village. En 2013, à 91 ans, la décision est prise ! Aidé par sa nièce dans ses recherches, il s'installe dans une location, au 17 rue Raymond Poincaré.

GILBERT, LE POÈTE

« *J'aurais aimé être un poète...* » cette phrase retrouvée dans les nombreux écrits manuscrits laissés par Gilbert, confirme bien sa passion pour la poésie et les belles lettres. D'ailleurs son épouse Yvonne, l'appelait « *Victor Hugo* » !

Gilbert adorait écrire et tout était prétexte à écrire. Il prenait également plaisir à s'adonner aux mots croisés. Il aimait se rendre avec Joëlle dans les librairies des environs. C'était un grand lecteur.

Nadine et Joëlle soulignent la remarquable vivacité intellectuelle de leur oncle de 98 ans, toujours plein de projets en tête. Elles relatent, que peu de temps avant son décès, Gilbert voulait s'acheter une voiture sans permis pour aller se promener ! Nous tenons peut-être là, les conditions du bien-vieillir, être entouré d'amour et d'amitié et avoir des projets jusqu'à la fin de sa vie...

Nous présentons nos condoléances à toute sa famille et à ses proches ●



Repas des Aînés - février 2020

ORGANIGRAMME DES SERVICES

Les Adjointes
Les Conseillers
délégés
Les Conseillers
municipaux

Christian BRANLE
Maire de Lusigny-sur-Barse
Président du Centre Communal
d'Action Sociale



Aurélié BOSSERELLE
Directrice Générale des Services



Service Administratif
Aurélié BOSSERELLE



Service Technique
Mickael REBOURS



Service Enfance
Aurélié PIELTIN



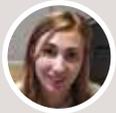
Gilles BERTHAULT



Laure DOREY



Aurélié PIELTIN



Marine COCARD



Rémi JOUVET,
remplacé
par **Baptiste
BACHELERY**



Frédéric ROLLET



Sylvain AUBRIOT
(saisonnier)

INTENDANCE



Corinne BONHOMME



Véronique MOUSSE



Lydie PERRIER



**Océane
DELATTRE**

ATSEM



Isabelle CERCI



**Florence
DEHEURLES**



**Marie-Christine
LAUNOY**

EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LUSIGNY SUR BARSE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'AUBE (SDIS 10) va procéder au cours de l'année 2021 à la réhabilitation / extension du Centre d'Incendie et de Secours de Lusigny sur Barse dans le cadre d'un plan pluriannuel financé par le Conseil départemental.

Le projet intéresse plus particulièrement la construction d'une extension en superposition avec l'existant ainsi que la redistribution partielle des locaux afin de permettre à l'effectif, constitué d'une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, de disposer de l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à la préparation et la distribution des secours.

En effet, le bâtiment construit dans les années 1960 et modifié

dans les années 1980, est actuellement dans un état correct mais il ne correspond plus aux besoins actuels d'une unité opérationnelle de ce type sur le plan des locaux de vie.

Pour y remédier, les travaux nécessaires seront réalisés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Pierre SAAB selon une programmation adaptée afin que le Centre d'Incendie et de Secours conserve ses capacités opérationnelles. Ceux-ci concerneront l'intérieur du bâtiment par une redistribution des locaux (création de vestiaires et sanitaires adaptés à la mixité des effectifs, de bureaux, d'une salle de cours, d'une salle d'entretien de la condition physique et de locaux de vie collective) mais également

son enveloppe par une extension verticale centrale au-dessus de la remise actuelle qui sera déposée pour laisser place à un niveau supplémentaire incluant une terrasse à l'arrière du bâtiment donnant sur la place de l'Europe.

La finalisation de cette opération immobilière permettra aux sapeurs-pompiers de cette unité opérationnelle de disposer d'un outil adapté aux besoins des intervenants, améliorant la distribution des secours mais également tourné vers l'avenir et l'accueil de nouvelles recrues (renseignements sur le site <https://www.sdis10.com>).

Le lancement des travaux est planifié au cours du premier trimestre de l'année 2021 ●

AVANT



APRÈS



INCIVILITÉS

Est-ce normal de retrouver régulièrement des ordures ménagères et autres déchets aux pieds des points de tri ?

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une **contravention de 5^{ème} classe** telle que prévue à l'article R 635-8 du Code Pénal (**jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets**).

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre les lieux désagréables pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...).

Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières ●



Tout déchet doit être intégré dans un contenant approprié

STAGES ESTAC

Suite à l'annulation des STAGES ETE 2020, Troyes Champagne Métropole et l'ESTAC ont décidé de réserver l'intégralité des STAGES Automne / Hiver / Printemps aux enfants de l'agglomération.

Chaque commune qui bénéficiait d'invitation pour l'été s'est vue ainsi attribuer de nouveau des invitations pour une des sessions. La commune de Lusigny-sur-Barse a pu ainsi bénéficier de 4 invitations pour des garçons ou filles, licencié(e)s ou non au foot, entre 7 et 14 ans,

sur la session AUTOMNE 2, c'est-à-dire du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2020. La Municipalité a décidé de faire un appel à candidature auprès des jeunes via la page Facebook de la commune et une communication auprès des écoles.

Un tirage au sort a eu lieu : 3 garçons et 1 fille ont été les heureux gagnants :

- DELAGOUTTE Enzo
- MARY Pablo
- N DIONE Eden
- PASIECZNY Emeline

Programme mis en place par l'équipe d'en-



cadrement, mêlant foot et animations, avec notamment les animations phares : ESTAC PARTY, LES ENFANTS de la TV et l'EURO du FAIR PLAY. Également une sortie à GRIMPOBRANCHES, partenaire des stages. Accueil le matin entre 8h30 et 9 h 00, départ à 18h.

Un protocole sanitaire a bien entendu été mis en

place (masque pour les + de 11 ans sauf lors des activités sportives, lavage des mains, prise de température le matin)

Les enfants ont été répartis en 3 Nations du football : France, Portugal et Angleterre, par âge, et ont eu le même éducateur toute la semaine.

Nos 4 petits lusigniens ont été très contents de participer à ce stage ●

UN VERGER COMMUNAL C'EST QUOI ?

Autrefois, les vergers étaient indissociables du paysage rural. Aujourd'hui, ils constituent un véritable patrimoine génétique et culturel



qu'il faut absolument conserver ou recréer. Ils représentent une grande source de biodiversité et permettent de conserver des variétés fruitières locales qui sinon, disparaîtraient !

NOTRE VERGER

Il est composé de 33 arbres : 21 pommiers, 3 poiriers, 6 pruniers (mirabelles, quetsches, prunes), 3 bigarreautiers. Propriété de la commune qui en assure la gestion et l'entretien, il est mis à la disposition des habitants de Lusigny mais aussi des écoles, de l'EHPAD et du Foyer de Vie. Le travail autour du verger se fait aussi avec les associations « Le Verger aux Chouettes » à La Villeneuve au Chêne et « Les croqueurs de Pommes ». Un calendrier des actions et manifestations prévues pour 2021 est en cours de réalisation.



VERGER COMMUNAL

UN VERGER COMMUNAL POURQUOI ?

Pour :

- sauvegarder des espèces fruitières endémiques.
- produire des fruits pour les habitants.
- créer un espace convivial, un site d'animation.
- sensibiliser enfants et adultes à la vie des arbres et de leurs hôtes (oiseaux, insectes ,...).



HISTORIQUE DU VERGER COMMUNAL DE LA JONCHÈRE

En 1998, une convention a été conclue pour une durée de 10 ans. Dans le cadre du programme de réhabilitation des vergers sur le territoire du Parc, la commune de Lusigny sur Barse et le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion de Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient ont signé une convention de gestion du « Jardin Communal de La Jonchère ». À l'époque, la commune s'est engagée à planter 33 fruitiers avec l'aide du Syndicat Mixte du Parc et l'association « Les Croqueurs de Pommes ».

BIENVENUE À LAURA PETIT-LEDOUX, NOTRE NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

À l'heure où le désert médical est de plus en plus important en milieu rural, nous sommes heureux d'accueillir le Docteur Laura PETIT-LEDOUX, médecin généraliste. Elle exerce dans notre commune depuis le 2 novembre 2020, en complément de nos deux médecins.

En attendant la construction de la maison des médecins, qui permettra de compléter l'offre médicale sur la commune, le Docteur Laura PETIT-LEDOUX occupe un local disponible mis à la disposition par la mairie dans l'actuelle maison médicale au 3, impasse du stade.

Réservez-lui le meilleur accueil !



LE P.L.U. : LE DOCUMENT D'URBANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE COMMUNE

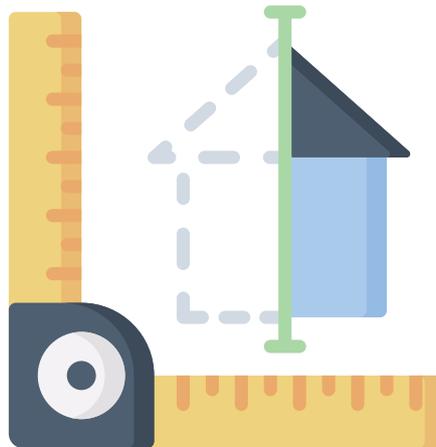
Soucieuse de valoriser son cadre de vie, de maîtriser son développement et de renforcer son attractivité, Lusigny sur Barse doit se doter d'un nouveau document d'urbanisme : le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme).

QU'EST CE QU'UN PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** regroupe l'ensemble des différents documents visant à assurer le bon développement d'une commune ou en tout cas un développement harmonieux et homogène en tenant compte des caractéristiques particulières de la commune mais aussi de la réglementation en matière d'urbanisme.

Ce document très riche est déjà présent dans de nombreuses villes et communautés de communes de France. Il remplace progressivement les anciens **Plan d'Occupation des Sols (POS)** et **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.

Le **Plan Local d'Urbanisme** organise le développement de la commune en fixant des **règles d'urbanisme** et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement les **projets communaux**, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable. Cet ensemble de plans et de documents de référence sert notamment à la commune, aux différents



constructeurs et autres acteurs (notaires...), aux architectes mais aussi aux citoyens lorsqu'ils sont en demande de **permis de construire** ou de **déclaration préalable de travaux**.

On retrouve dans les documents du PLU les documents suivants :

- **Un rapport de présentation** avec une analyse détaillée de l'environnement.
- Le P.A.D.D, le **Projet d'Aménagement et de développement durable** : Le P.A.D.D est un document exprimant les objectifs et projets de la commune ou collectivité en matière de développement économique et social, environnemental et urbanistique. En résumé, Il donne un aperçu du développement de la commune à horizon 10 à 20 ans.
- Le **règlement** concernant les différentes zones et les orientations d'aménagement applicables.
- Les différentes annexes. Qui peuvent être différentes informations sur les réseaux de rac-

cordement, le **Plan de Prévention des Risques et des Inondations (PPRI)**, etc.

Un Plan de Prévention des risques est un document réglementant l'utilisation des sols de la commune et stipulant les risques auxquels cette dernière peut être soumise. Notamment en termes d'inondation, de mouvements de terrain, d'incendies de forêt, de tempêtes, de submersions, etc.

Ce document définit les zones réglementaires : les zones inconstructibles, les zones constructibles sous certaines conditions avec la prise en compte des risques.

POURQUOI RÉALISER UN PLU POUR LUSIGNY SUR BARSE ?

Notre commune avait par le passé un P.O.S (Plan d'occupation des Sols). Les P.O.S sont devenus caducs suite à la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), et depuis 2017, toutes les communes encore sous le régime d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) et dont l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'était pas achevée, sont repassées automatiquement sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU). C'est le cas pour notre commune.

Ce R.N.U est l'ensemble des règles qui régissent le droit de l'urbanisme lorsque la commune ne possède ni PLU, ni carte communale.

Malheureusement, le RNU, dont

les critères d'autorisation d'urbanisation et le règlement sont génériques et très larges, s'applique indifféremment à toutes les communes, quels que soient la région, la localisation des constructions et le type de bâti, ou les spécificités propres à chaque commune. Autrement dit, le RNU ne tient pas compte des particularités de notre commune.

Il est donc indispensable de réaliser un P.L.U pour « gérer » l'urbanisme en tenant compte de nos richesses, de notre patrimoine et de nos spécificités. Notre commune devra réaliser son document d'urbanisme (PLU) en tenant compte des recommandations adoptées dans le SCoT de Troyes Champagne Métropole qui est le document qui donne les grandes orientations à long terme et à l'échelle de l'intercommunalité. On dit que le Plan local doit être compatible avec ce document de référence (voir ci-dessous).



Désormais, la révision du PLU de notre commune doit être réalisée avant le 31 décembre 2021 et devra respecter les étapes réglementaires et notamment la concertation avec la population. Pour réaliser ce document stratégique, la commune est accompagnée par un bureau de conseil en urbanisme : le C.D.H.U (Conseil Développement Habitat Urbanisme). Tant que le PLU n'est pas adopté, c'est le RNU qui s'applique pour Lusigny-sur-Barse.

CONTACTS POUR VOS QUESTIONS SUR L'URBANISME

Commission urbanisme, développement économique, tourisme

- Christian BRANLE, Maire
- Christophe PEREIRA, Conseiller délégué Urbanisme développement économique Tourisme

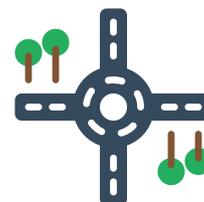
- Damien HUGOT - Rémi JOHNSON - Aurore MARNOT - David MARNOT - Daniel PESENTI - Bénédicte VERHEECKE, Membres de la commission

Services administratifs de la mairie

- Aurélie BOSSERELLE - Directrice générale des services
- Laure DOREY et Gilles BERTHAUT Service Administratif

OÙ EN SOMMES-NOUS DANS L'ÉLABORATION DU PLU ?

Le projet de révision du document d'urbanisme de Lusigny date de 2012 et à cette époque, Lusigny « dépendait » du SCoT du Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO). Le SCoT du PNRFO ayant intégré celui de l'agglomération troyenne, c'est aujourd'hui le SCoT TCM, dit « SCoT des territoires de l'Aube », qui est devenu le document de référence. Il a lui-même fait l'objet d'une révision pour être adopté en février 2020.



VOICI COMMENT EST STRUCTURÉ L'URBANISME EN FRANCE :

ECHELON	NOM DE LA STRUCTURE	DOCUMENTS D'URBANISME
Echelle Supra-régionale	Etat	Loi Littoral
Echelle Supra-communale DEPART	Troyes Champagne Métropole	SCOT
Echelle Communale ou PLU	Lusigny-sur-Barse	RNU
Demandes des particuliers	Les lusigniens	Permis de construire, d'aménager, déclaration de travaux, certificats, etc.
Notaires, etc.		

QUELQUES ÉLÉMENTS CHIFFRES ET EXPLICATION :

Qu'est ce qu'une vélovoie ? C'est une circulation douce sécurisée, dédiée aux cyclistes, rollers, cavaliers et promeneurs de différents niveaux où il est important de respecter le code de la route ainsi qu'un code de bonne conduite.

Phase 1 : 5,6 km entre Lusigny sur Barse et Mesnil Saint Père

Phase 2 : 7,1 km entre Mesnil Saint Père et l'intersection entre la route en direction de Brévonnes (RD 50) et la route en direction de Géraudot (RD 43)

Coût total de l'opération :
4 millions d'euros avec la passerelle sur le canal d'amenée du réservoir Seine.

PLUS LOIN :

Le Département de l'Aube a prévu de prolonger la Vélovoie des Lacs en reliant Dienville à Montier En Der.

Au cœur de l'Europe : la Vélovoie des Lacs s'inscrit dans le schéma national des véloroutes et voies vertes ainsi que dans le réseau des vélovoies européennes.



**VÉLOVOIE DES LACS
 LE TOUR COMPLET DU LAC
 D'ORIENT AU PRINTEMPS 2021**

Le tour complet du lac d'Orient par la vélovoie se fait attendre au grand dam des usagers locaux et des touristes. Il y a maintenant 17 ans que le Département de l'Aube a mis en service la vélovoie des lacs sur 42 km, reliant Saint Julien Les Villas à Dienville. Il a été décidé il y a quelques années de créer un nouveau parcours de 13 km pour faire le tour du lac en passant par Mesnil Saint Père. En effet, nous avons tous été interpellés dans Lusigny par un touriste dans nos commerces qui souhaitait se rendre à vélo à Mesnil. Nous étions obligés de le diriger sur la RD 619 alors même que nous savions

que la circulation y était dense et non sécurisée.

Les travaux ont débuté en septembre 2019 et auraient dû aboutir à une ouverture du parcours à la fin de cet été. Mais voilà, une météo instable en début d'année, la pandémie de la COVID 19 et le confinement ont retardé le chantier qui devait permettre de rallier Lusigny sur Barse à Mesnil Saint Père. De plus en poursuivant le tracé, les engins ont été stoppés par la traversée d'un petit ru qui, de fait, a induit la nécessité de protéger la faune sauvage.

Même si la signalétique est installée, le chantier n'est pas terminé, il est donc déconseillé d'emprunter le parcours pour le moment. Même si ce reconfinement n'annonce peut être pas un délai respecté, la fin des travaux est prévue pour le printemps 2021. Nous sommes tous impatients de pouvoir profiter de nos paysages somptueux ainsi qu'une biodiversité exceptionnelle et tout cela dans une ambiance paisible ●



CHARLES DELAUNAY (1816-1872)

Ce nom nous est familier, car le collège de Lusigny sur Barse s'appelle ainsi. Savez-vous qu'un tableau du portrait de ce Charles Delaunay, orne la salle du conseil municipal de la Mairie de Lusigny sur Barse ?

MAIS AU-DELÀ DE CES ANECDOTES, QUI ÉTAIT CE CHARLES DELAUNAY ?...

Il faut bien avouer, que notre mémoire collective l'a un peu oublié. C'est injuste, car en faisant nos recherches, nous apprenons qu'il fut l'un des plus grands savants français du XIXe siècle.

Illustre mathématicien, astronome, Charles Delaunay a permis, par ses recherches, de connaître et d'utiliser notamment les mouvements de l'astre lunaire. Ses recherches lui valurent une renommée universelle. Ces théories font encore foi aujourd'hui et sont utilisées par les navigateurs et les astronautes.

Charles Delaunay est l'un des 72 savants dont le nom est inscrit sur le premier étage de la tour Eiffel. Né à Lusigny sur Barse, le 9 avril 1816, Charles Delaunay est le fils d'un géomètre de condition modeste établi à Ramerupt, près d'Arcis sur Aube, bourgade qui deviendra la véritable patrie de Charles.

DE L'ÉLÈVE BRILLANT AU SAVANT UNIVERSEL

Ses parents l'envoient à Troyes chez un de ses oncles qui exerce une profession manuelle, et très tôt il s'intéresse à la mécanique, et confectionne de petites machines à ses moments de loisirs. Au collège de la ville, il obtient de si



bons résultats en mathématiques que ses professeurs l'orientent sur Paris pour y préparer le concours de l'École Polytechnique, où il entre en 1834. Il en sort major de promotion deux ans plus tard. Charles Delaunay entre alors à l'École des mines, comme élève-ingénieur.

En 1841, il soutient sa thèse de mécanique à la Faculté des Sciences de Paris. Ces recherches lui valent d'être reconnu par ses pairs. Il est choisi alors pour être suppléant au cours d'astronomie physique de la Sorbonne.

Il présente, peu de temps après, une *Théorie des perturbations d'Uranus* et en 1846, un premier mémoire sur une *Nouvelle théorie analytique du mouvement de la Lune*.

SA PASSION POUR L'ENSEIGNEMENT

Charles Delaunay est professeur à l'École des mines de Paris (1844-1851), puis à l'École Polytechnique. Il est élu en 1855, membre de l'Institut de l'Académie des sciences,



Charles Delaunay est l'un des 72 savants dont le nom est inscrit sur le premier étage de la tour Eiffel.



section d'astronomie), Charles Delaunay se voit avant tout comme un enseignant. Il publie en particulier des ouvrages pédagogiques : *Cours élémentaire de mécanique théorique et appliquée* (1852) ; *Traité de mécanique rationnelle* (1856) ; *Cours élémentaire d'astronomie* (1870).

RAMERUPT, LE VILLAGE DE SON ENFANCE

Charles Delaunay reviendra régulièrement dans son village. Il y fait construire une belle villa en 1855.

En 1857, Il décide de construire à ses frais une école pour l'éducation des jeunes filles, sur un terrain fourni par la commune face à sa villa. Placée sous le patronage de sainte Olympe (du nom de sa défunte épouse), l'école ouvre en 1857. L'année suivante, Delaunay en fait don à la commune et verse une rente destinée à payer les deux religieuses qui la tiennent.

MORT NOYÉ À L'APOGÉE DE SA GLOIRE

Alors que s'ouvrait à lui une longue carrière, Charles Delaunay périt au cours d'un naufrage, le 5 août 1872, alors qu'il visite la rade de Cherbourg.

A 56 ans, le savant en parfaite santé disparaît en pleine gloire. Il repose au cimetière de Ramerupt •



HOMMAGE À SAMUEL PATY ASSASSINÉ PARCE QU'IL FAISAIT SON MÉTIER

En ce lundi 2 Novembre, jour de reprise des classes, l'équipe enseignante de l'école se sentait en deuil. Au-delà de la colère, c'est un grand sentiment de tristesse et d'inquiétude pour l'avenir qui l'envahissait.

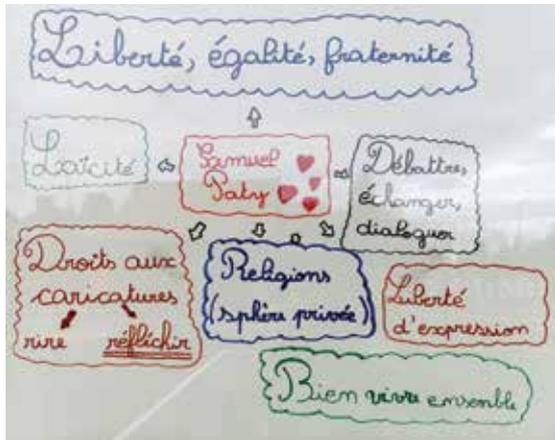
Dans chaque classe, au cours de la journée, **une minute de silence a eu lieu.**

A 11 heures, les élèves de CM1 et CM2 se sont rassemblés dans la cour devant des photos de Samuel Paty. Trois représentantes de la Municipalité : Mme Tressou, Maire Adjointe et Mmes Marnot et Grosset, conseillères municipales, étaient présentes.

Quatre enfants ont fait la lecture de la « Lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès.

Puis, Mme Garnerin a rappelé **l'origine de la minute de silence.** La première a eu lieu après la 1^{ère} guerre mondiale. Le silence a remplacé le son des cloches et les tirs de canon.

C'est un rituel laïc. Garder le silence à plusieurs est une forme de prière non-religieuse, compatible avec l'ensemble des religions. C'est un symbole de recueillement qui exprime que les mots ne sont jamais suffisamment à la hauteur des sacrifices et des disparitions.



DES LARMES SUR LA JOUE DE MARIANNE

Voici un très joli texte de chanson sur la **LAÏCITÉ** : «**Des larmes sur la joue de Marianne**». Les élèves de **CM1 et CM2** l'apprennent en ce moment.

Par ailleurs, dans les classes de **CM1 et CM2**, des **séances sur les notions de laïcité et de liberté d'expression** ont été mises en place.

Dans ce sens, un travail sur l'étude de plusieurs caricatures (politiques ou religieuses) a été réalisé.

Les enseignantes de ces 3 classes de cycle III, en réaction au gravissime assassinat de Samuel Paty, portant atteinte à la liberté d'expression, ont fait le **choix fort et significatif** d'étudier également une caricature issue du journal « Charlie Hebdo » ●

Catherine Garnerin

La **liberté d'expression** c'est important, parce que :

- nous pouvons nous exprimer **librement** en respectant les autres
- C'est un droit **précieux** qu'à la France il faut le respecter.
- sans elle, les journalistes ne pourraient pas nous informer
- dans certains pays on ne peut pas dire ce que l'on ressent.
- nous pouvons nous exprimer sans nous faire arrêter, **sans crainte**.
- nous avons le droit d'être comme nous sommes.
- nous pouvons dire quand nous ne sommes pas d'accord
- nous pouvons partager des idées, **réfléchir** avec les autres.
- nous pouvons dire ce que nous pensons **réellement**.

DES LARMES SUR LA JOUE DE MARIANNE

Au beau pays de France
 Quand s'enfuit la confiance
 Et que tous les cœurs se referment et se fanent
 Quand de nos différences naissent la peur, la méfiance
 Et coule une larme sur la joue de Marianne.
 Au beau pays de France
 Quand par trop d'ignorance
 C'est l'envie de vivre ensemble que l'on condamne
 Quand coutumes et croyances engendrent l'intolérance
 Et coule une larme sur la joue de Marianne
 Il faut le calme et le respect pour ensemble vivre en paix
 Trop de passion, d'exaltation font perdre la raison
 Chacun est libre de ce qu'il croit et du choix de sa foi
 Il y a de la place aux dieux pour tous les dieux
 Au beau pays de France
 Quand s'enfuit la confiance
 Et que tous les cœurs se referment et se fanent
 Quand de nos différences naissent la peur, la méfiance
 Et coule une larme sur la joue de Marianne.
 Au beau pays de France
 Quand par trop d'ignorance
 C'est l'envie de vivre ensemble que l'on condamne
 Quand coutumes et croyances engendrent l'intolérance
 Et coule une larme sur la joue de Marianne
 Veillons à ce que la ferveur ne devienne pas fureur,
 En entourant de discrétion nos intimes convictions
 Et acceptons la liberté de ceux qui veulent penser
 Qu'il n'y a peut-être rien derrière toutes les prières
 Et au beau pays de France
 Reviendra la confiance
 Qui réunira les hommes et les femmes
 Sur le chemin laïc de notre République
 Et sèche les larmes sur la joue de Marianne
 Au beau pays de France
 Les enfants sont une chance
 Nous serons demain des hommes et des femmes
 Sur le chemin laïc de notre République
 Et sèche les larmes sur la joue de Marianne. (x3) ●

INTERVIEW

LE P'TIT LUSIGNIEN A RENCONTRÉ LES DEUX NOUVELLES ENSEIGNANTES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le P'tit Lusignien

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue à Lusigny sur Barse. Vous venez de prendre vos nouvelles fonctions, pouvez-vous vous présenter aux Lusigniens et nous faire part de vos premières impressions ?



Youna Gatouillat



Margaux Lionnet

« Nous sommes Mme Youna Gatouillat et Mme Margaux Lionnet, les deux nouvelles enseignantes de l'école élémentaire. Nous travaillons à Lusigny sur Barse, toutes les deux à mi-temps dans cette école : nous nous partageons la classe des CE2-CM2.

Nous sommes très heureuses d'être arrivées dans

cette belle école. Nous avons eu la chance de rencontrer une équipe très accueillante au sein de laquelle nous avons remarqué une grande solidarité entre les collègues, ce qui rend l'atmosphère très agréable.

Malgré une rentrée spéciale du fait de la situation

sanitaire, il est très plaisant d'enseigner ici. Nos élèves sont agréables et nous sommes ravis de travailler avec ce double niveau. Les échanges entre les enfants d'âges différents sont fructueux et enrichissants.

Même si nous nous voyons peu, puisque nous ne

sommes pas à l'école les mêmes jours, nous communiquons beaucoup pour assurer un suivi et une cohérence dans les apprentissages des élèves. Ils ont très rapidement compris ce fonctionnement et n'ont pas eu l'air d'être dérangés, ni par le double niveau, ni par le fait d'avoir deux enseignantes différentes.

Nous espérons que la suite de l'année se déroulera aussi bien que les deux premiers mois passés dans cette école, et que nos élèves apprécient autant que nous les journées de classe passées ensemble » ●

221

RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

Le 1^{er} septembre a eu lieu la rentrée des classes avec un protocole sanitaire adapté à la situation du moment. Malheureusement cette situation ayant évolué défavorablement depuis, ce protocole a du être fortement renforcé et les équipes enseignantes ont, une fois de plus, du faire preuve d'adaptation pour préserver la sécurité de tous.

L'effectif global des écoles maternelle et élémentaire, stable par rapport à l'année précédente, est de 221 élèves.

Côté maternelle 71 élèves répartis en 3 classes.

Côté élémentaire 150 élèves répartis en 8 classes.

Les enseignants sont au nombre de 3 en maternelle et 11 en élémentaire où 2 classes sont as-

surées par 2 enseignantes. La classe de Mme Garnerin qui assure à 3/4 temps les fonctions de directrice et une classe CE2/CM2 assurée par 2 nouvelles enseignantes qui ont rejoint l'équipe en ce début d'année scolaire.

Le P'tit LU leur a proposé de se présenter à vous ; nous les en remercions et leur souhaitons la bienvenue dans la commune ●



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE :

Vendredi 25 septembre 2020, la classe de moyenne section de l'école maternelle a participé à l'opération « *Nettoyons la nature* ».

Accompagnés de quelques parents d'élèves, de leur enseignante et de l'ATSEM, les enfants ont ramassé les déchets aux abords de l'école et dans le petit square à proximité. Ils ont aussi nettoyé l'emplacement de l'ancien camping. Une dizaine de kilos de déchets a été collectée.



Les enfants ont pris conscience de l'importance du respect de notre environnement en commençant par des gestes élémentaires : jeter les déchets dans des poubelles et ne rien laisser par terre !!!

D'autres actions notamment sur le tri et la réduction des déchets seront menées au cours de l'année ●

PRESSÉE DE POMMES

Mardi 6 octobre 2020, la classe des Grandes Sections et des Moyennes Sections ont participé à l'école à une pressée de jus de pomme.

Encadrés par des bénévoles de deux associations « *Les Amis du Parc* » et « *Les Vergers aux Chouettes* », les enfants ont pu réaliser du jus avec les pommes qu'ils avaient apportées.

Ainsi, ils ont lavé les fruits, les ont coupés, broyés dans le casse-pommes et enfin pressés avec du matériel adapté. Bien-sûr, ils ont bu ce jus et se sont régalés car il était très sucré. En étant actifs, ils ont bien compris tout le travail que nécessite la réalisation de ce jus. Une continuité pédagogique a



été menée en classe pour exploiter cet évènement. Les enseignantes remercient chaleureusement la Municipalité de Lusigny sur Barse pour l'installation du barnum et l'installation du jet d'eau ●





NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE LUSIGNY SUR BARSE : APPEL À BÉNÉVOLES !

Depuis des années, la bibliothèque municipale fonctionne grâce à la participation et l'investissement de quelques bénévoles, et nous les en remercions vivement.

Pour permettre à ce lieu de rencontre et de convivialité de poursuivre et améliorer sa mission de service public à la disposition des habitants, nous avons absolument besoin d'accueillir de nouvelles personnes bénévoles.

L'animation de la bibliothèque nécessite un peu de disponibilité, de l'intérêt pour la lecture, et surtout l'envie de partager une expérience enrichissante au sein de ce dispositif très varié.

Les bénévoles en place et l'élu référent, vous accompagneront tout au long de la mission et vous serez formé par des professionnels de la bibliothèque départementale.



La bibliothèque entièrement rénovée, équipée de matériel et mobilier de qualité, rendra votre travail de qualité et attrayant.

Nous nous tenons à votre disposition pour satisfaire votre curiosité et répondre à vos questions. Vous pouvez désormais, vous

faire connaître en mairie afin que l'équipe vous envoie une invitation pour une réunion de bienvenue ●

Nous avons besoin de vous ! Alors, à bientôt !

● Tél : **03 25 41 20 01**

● Email :

accueil@lusigny-sur-barse.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LUSIGNY REPRISE DES COURS

Créée en 1983 par un groupe de parents, l'École de Musique de Lusigny continue de promouvoir la culture musicale auprès des jeunes et des moins jeunes...

Pour cette année 2020-2021, les cours ont repris le lundi 7 septembre dans le respect des gestes barrières et des obligations légales en vigueur en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Premiers apprentissages et perfectionnement de pratiques instrumentales telles que l'accordéon, la batterie, la flûte traversière, la guitare, le piano et le xylophone sont proposés grâce à des enseignements individuels pour tous.



C'est par la pratique collective que l'école propose de l'éveil musical aux plus jeunes et la formation musicale et le djembé aux enfants. Quant aux adultes, ils peuvent s'exprimer musicalement au travers du chant choral (chansons contemporaines), du djembé et des percussions afro-cubaines.

Si l'aventure musicale vous tente, il est possible d'intégrer les cours individuels (sauf guitare et piano) et les ateliers en cours d'année ●

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter **Françoise Pertuisot** au **06 63 04 53 37**.

Lieux d'enseignement : Salle des fêtes ou salles de l'école de musique.

Cette année risque d'être perturbée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des protocoles qui seront fixés par les autorités. L'école de Musique tiendra informés ses adhérents.





CONFÉRENCE SUR LES OISEAUX MIGRATEURS : DANS LE CADRE DE L'AGENDA 21 DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ

Le 24 septembre 2020, à 18 h 00 s'est tenue à « la Grange » une conférence sur les oiseaux migrateurs organisée par Troyes Champagne Métropole dans le cadre du programme d'actions de l'Agenda 21 en faveur du développement durable.

Le public était venu nombreux assister à la conférence de Monsieur Thierry TOURNEBIZE, di-

recteur-adjoint du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO).

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient constitue un **site d'intérêt ornithologique majeur**, par la diversité de ses habitats favorables à l'avifaune (lacs, étangs, forêts, prairies, haies et bosquets...) et du fait de sa situation stratégique

en Europe de l'Ouest, le long des grands axes migratoires de l'avifaune.

Plus de 250 espèces d'oiseaux fréquentent les grands lacs aubois et leurs abords tout au long de l'année, dont des espèces emblématiques, rares et patrimoniales, sans oublier les oiseaux communs...

Des mesures de protection et de gestion adaptées et des suivis ornithologiques sont mis en œuvre depuis de nombreuses années sur le territoire du Parc par un réseau d'acteurs locaux.

Au travers d'une galerie de portraits d'oiseaux représentatifs de cette richesse ornithologique, ont été abordées les relations étroites qui unissent « l'Homme et la Nature », thème fédérateur du 50e anniversaire des Parcs naturels régionaux de France.

Nous profitons de cet article pour remercier Mme Isabelle SIROU de Troyes Champagne Métropole, et le conférencier, M. Thierry TOURNEBIZE ●



FÊTE FORAINE INSTALLÉE À LUSIGNY SUR BARSE POUR LE WEEK-END DU 3 ET 4 OCTOBRE 2020

Le P'tit Lusignien a rencontré M. et Mme TONNELIER, Forains de métier. Ils installent leurs manèges depuis plus de 30 ans sur la commune tous les ans à la même période, le 1^{er} week-end d'octobre, durant la Foire Agricole et Commerciale de Lusigny sur Barse. Cette année, ils étaient bien seuls, car la 67^{ème} Foire Agricole et Commerciale n'a pu se tenir en raison des contraintes d'organisation dues au contexte de la crise sanitaire.

DANS LA FAMILLE TONNELIER, ON EST (NÉ) FORAIN DE PÈRE EN FILS.

Monsieur Dominique TONNELIER représente la 5^{ème} génération de forain. Son épouse Christine, ne vient pas d'une famille de forain. Ils se sont connus très jeune, elle souligne qu'elle a tout de suite adopté ce mode de vie.

Leur fils Gérôme travaille avec eux et prend la relève de ce métier. Gérôme et son épouse tiennent le manège des auto-tamponneuses. Les enfants du jeune couple sont scolarisés au gré des déplacements dans les écoles des villages où sont installés les manèges tout comme le faisait leurs père et grand-père. La petite famille parcourt le département de l'Aube et de l'Yonne.



Le travail est très difficile : montage des manèges, démontage, le rythme est dense.

Cependant, Ils nous confient « *que c'est une véritable passion et que c'est toute leur vie.* »

La fête foraine de Lusigny est seulement la 3^{ème} fête de l'année 2020. Cette année a été très difficile pour eux

car ils n'ont pratiquement pas travaillé du fait de la crise sanitaire. S'ils ont pu redémarrer un peu en octobre, la fréquentation reste faible.

**ILS SONT NÉS DEDANS,
C'EST DEvenu UNE
ÉVIDENCE POUR EUX ET
ILS NE SE VERRAIENT
PAS FAIRE AUTRE
CHOSE**

Ils nous ont fait part de tout leur désarroi au vu de la situation actuelle qui fragilise la profession ●

Interview de M. et Mme TONNELIER réalisé le mercredi 30 septembre 2020 à 16h00.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Pour la 2^{ème} année consécutive, la commune de Lusigny sur Barse a participé aux Journées Européennes du Patrimoine organisées les 18-19 et 20 septembre 2020 dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières. Nous profitons de cet article, pour réitérer nos remerciements aux bénévoles organisateurs de ces journées.

150

visiteurs sur les 3 jours.

AU PROGRAMME :

Concert d'ouverture le 18 septembre à 19 h 00. Gérard PICCIOLI et son récital de chansons françaises ont fait vibrer les murs de l'église. A la fin du concert, l'artiste a été ovationné par le public.

Visites commentées de l'église Saint Martin les 19 et 20 septembre, avec Malika BOUMAZA-

JACQUINOT. L'occasion fut donnée de redécouvrir le patrimoine exceptionnel de cet édifice, notamment sa grande Vierge à l'Enfant du 14^{ème} siècle, classée monument historique et son bel ensemble de vitraux du 19^{ème} siècle.

Atelier découverte du vitrail à l'ancien Presbytère - Salle Emile Simonet, durant l'après-midi du 19 septembre avec Aurore DU-PORT-LECLESVE.

Aurore exerce deux métiers artistiques, celui de professeur de danse à la Sittelle, et celui de maître-verrier. Pour animer l'atelier, Aurore avait apporté tous les outils et matériaux nécessaires pour expliquer la création d'un vitrail qui passe par de nombreuses phases.

Dans son Atelier *Au'Vitrail* à Lesmont, Aurore restaure des vitraux anciens et crée des vitraux contemporains pour les édifices ou maisons particulières. Elle a commencé le métier très jeune. Sa formation s'est partagée entre la France et l'Angleterre. C'est

un métier passionnant mais qui souffre d'un manque de débouchés. Dans son atelier, Aurore propose également des stages d'initiation au vitrail et à la peinture sur verre.

Les sonneurs de trompe de chasse de l'Association des sonneurs de Lusigny sur Barse et ses environs pour la clôture des journées du Patrimoine le dimanche 20 septembre en l'église, avec André CLEMENT, Reynald DAUPHIN, Eric ETIENNE, Victorien ETIENNE, Alexandre GUILLOT, Sébastien GOLOT.

Victorien ETIENNE est le jeune Président de ce groupe de sonneurs qui perpétue une tradition ancienne de musique de vénerie.

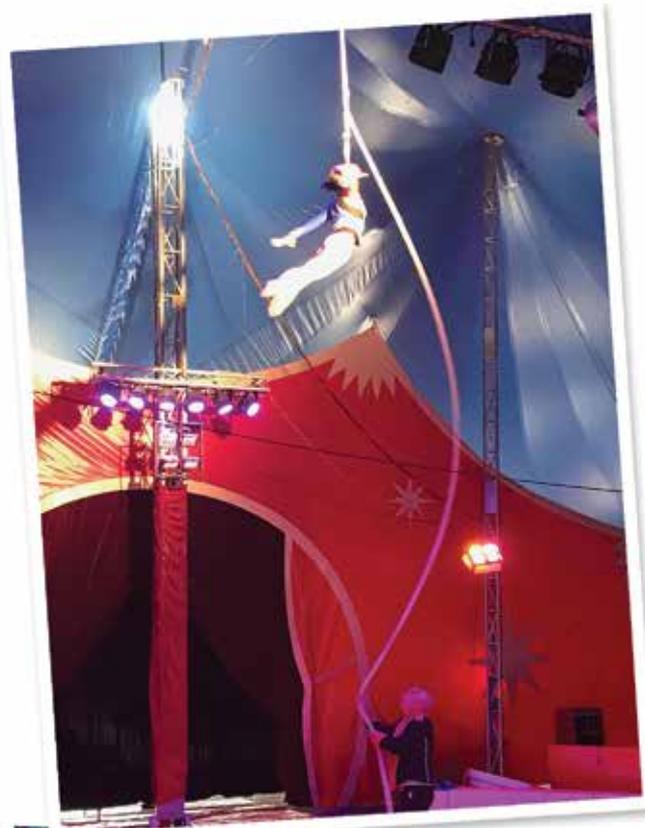
C'est donc un patrimoine vivant que les sonneurs préservent et partagent avec le public lors de représentations.

Merci aux sonneurs présents qui nous ont fait découvrir un riche répertoire de musique dont quelques morceaux de vénerie les plus populaires comme la Saint Hubert ●



LE CIRQUE D'EUROPE À LUSIGNY

Le cirque d'Europe s'est installé à Lusigny sur Barse au 1 Impasse du Stade (ancien stade) pour quelques représentations le week-end des 12 -13 septembre et le mercredi suivant. Le public était au rendez-vous pour la plus grande joie des petits et des grands.





ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS 2021

En raison de la crise sanitaire, tous les événements festifs prévus en ce début d'année 2021 sont annulés.

Les traditionnels vœux du Maire et du Conseil Municipal en janvier, ainsi que le repas des Aînés en février, ne pourront pas avoir lieu. Cette décision est guidée par une logique de « Précaution et de Prévention ».

Cependant, les vœux à la population seront souhaités sous une autre forme et nos aînés ne seront pas oubliés.

Le calendrier 2021 des événements est suspendu jusqu'à nouvel ordre ●

ASSOCIATIONS: DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2021 doivent être déposés en Mairie **au plus tard le 12 février 2021.**

Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet **www.lusigny-sur-barse.fr** (infos pratiques - formulaires) ●



NOUVELLE ADRESSE POUR TENDANCES ET STYLES COIFFEUR VISAGISTE

Le nouveau salon est désormais installé au 5 Rue Raymond Poincaré à Lusigny sur Barse.

La responsable souhaitait un salon plus chaleureux et lumineux, ce nouvel emplacement lui a permis de repenser l'ambiance dans un souci d'offrir les meilleures conditions de détente à sa clientèle. De plus, il répond mieux aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Pour répondre aux attentes de sa clientèle, toute l'équipe du salon part régulièrement en stage pour de la formation continue auprès de l'école Raphaël Perrier. L'équipe profite aussi de formations en interne, proposées par les fournisseurs afin de s'adapter aux tendances et aux styles du moment.

Afin de répondre de façon professionnelle à la tendance bio, végan et naturelle, le salon offre une large gamme de shampoings et

de soins adaptés à tous, même aux enfants.

Cette nouvelle offre permet de dynamiser l'activité d'artisan coiffeur avec de nouvelles colorations naturelles et saines.

Tendances et Styles

5 Rue Raymond Poincaré
10270 Lusigny sur Barse
Tél : **03.25.41.20.45**

Les horaires :

- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h /14h-18h
- Jeudi : 9h-12h/14h-18h30
- Vendredi : 9h-19h
- Samedi : 8 h 30-18 h ●



SENIORS CONNECTÉS ! AVEC HAPPYVISIO

**Vous disposez d'un ordinateur
ou d'une tablette ?**

**Le Département de l'Aube vous offre un
accès illimité à un large choix de conférences
et d'ateliers en ligne à suivre en direct ou en
rediffusion.**

HAPPYVISIO, C'EST QUOI ?

HappyVisio est un site internet qui vous propose :

- De participer à des centaines de conférences à distance sur des sujets qui concernent votre quotidien (santé, nutrition, activité physique, consommation, vie pratique, culture, loisirs...)
- De poser des questions à des experts grâce au « Chat » en ligne.



- De participer depuis chez vous à des ateliers animés par des professionnels sur diverses thématiques : mémoire, sophrologie... en groupe de 10 à 15 personnes.

JE VEUX M'INSCRIRE COMMENT FAIRE ?

C'est simple ! Rendez-vous sur le site **HAPPYVISIO**
<https://www.happyvisio.com/>
Cliquez sur « **s'inscrire** », remplir le formulaire et dans la case « **code partenaire** » vous devez taper : **HAPPY10** (ce code vous permet d'accéder gratuitement au contenu en ligne)
Et appuyez sur « **Finaliser l'inscription** » ●

OUVERTURE PROCHAINE D'UN DISPENSAIRE DE SOINS SHIATSU

Sébastien TAPPREST, praticien, souhaite faire découvrir le Shiatsu aux Lusigniens. Il proposera un samedi matin par mois, **des séances gratuites de découverte réservées exclusivement aux habitants de Lusigny sur Barse.**

Le Shiatsu (terme japonais signifiant pression des doigts) est une discipline manuelle de régulation des énergies et de détente, pratiquée depuis des millénaires en Extrême Orient, qui consiste en des étirements et des pressions sur l'ensemble du corps, le plus souvent avec les doigts, plus particulièrement les pouces et les paumes.

Lieu où se dérouleront les séances : salle associative face à la salle des fêtes.

1 samedi matin par mois.

Séances découvertes d'une durée de 30 minutes.

Priorité aux nouveaux pratiquants ●

Pour en savoir plus, merci de contacter le praticien :

Sebastien tapprest

- Sebastien.tapprest@gmail.com
- 06 81 36 30 20
- <https://www.facebook.com/ShiatsuSebastienTapprest/>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FAUCHI Naël, Jonathan, Anthony - **26 juin 2020**
 MONTAGNE Clément - **06 novembre 2020**
 MILESI Louison - **05 novembre 2020**

MARIAGES

ARENA Alexandra, Aude & FITA Hélène, Laure -
04 juillet 2020
 DUPIN Nicolas, Francis, Louis & SCHRIEVER
 Flore, Jansje - **11 juillet 2020**
 BORDELOT Bertrand, Bruno & ROUSSEAU
 Mathilde, Aurélie, Alexandra - **01 août 2020**
 HEITZMANN Dylan, Nicola, Emile & PAYET
 Morgane, Christine - **08 août 2020**
 MONCHÂTRE Sylvère, Laurent & BOURGIS
 Nathalie, Geneviève, Mauricette - **08 août 2020**
 ROCCHI Maxime, Jean-Michel & LAFILLE
 Eugénie, Charlotte, Lysiane - **19 septembre 2020**

PACS

MAIRESSE Aurélie & PERRAUDIN Benjamin,
 Daniel, Lucien - **22 juillet 2020**
 FERRY Annick, Célestine, Antoinette &
 ZIMMERMANN Joël, Charles - **07 octobre 2020**
 BARBE Benjamin, Jean, Charles & NORMAND
 Marion, Ginette, Annie - **21 octobre 2020**
 LENOIR Céline, Jeanne, Sylvie & DE LAS
 CUEVAS GARCIA David, Armandito, Georges,
 José - **21 octobre 2020**

DÉCÈS

FRIBOULET Micheline, Julienne veuve
 JACQUIER - **16 juin 2020**
 SAWALA Brigitte, Nicole veuve CHEVALIER -
29 juin 2020
 LAMBRECHT Liliane, Maria, Albertine épouse
 PACKO - **29 août 2020**
 VAUTRÉ Andrée, Pierrette, Ida veuve ROISIN -
30 août 2020
 SEPTIER Armelle, Martine, Gabrielle veuve
 EDOUARD - **19 août 2020**
 ARNOULT Evelyne, Lucienne, Maximilienne
 épouse PACKO - **03 septembre 2020**
 DAVIN Roberte veuve BULLON RODRIGUEZ -
07 septembre 2020
 BOULTOUX Chantal - **07 septembre 2020**
 PASTEUR Elisabeth, Georgette, Henriette
 épouse CASTEL - **12 septembre 2020**
 BADART Gisèle, Blanche veuve AMIOT -
12 septembre 2020
 BOILEAU Gilbert, Roland - **16 septembre 2020**
 ROJOT René, Gilbert, Charles - **09 octobre 2020**
 LAMY Gisèle, Marie, Mathilde - **13 octobre 2020**
 CLOQUEMIN Simone, Marthe divorcée
 BORGNIAT - **08 novembre 2020**
 FENARD Pierre, Henri, Etienne -
16 novembre 2020



SIEDMTO



**Syndicat Intercommunal
 d'Élimination des Déchets Ménagers
 du Territoire d'Orient**

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
 Tél. **03 25 41 08 03** - Fax : 03 25 41 66 60
www.siedmto.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les semaines : LES LUNDIS

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement
 quand il est plein. Lors d'une production
 exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas,
 des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au
 prix unitaire de 2,50 €.

COLLECTE SÉLECTIVE

Toutes les deux semaines : LES LUNDIS

Utilisez les sacs jaunes.

Décembre 2020 : 14 et 28

*Les dates de ramassages pour 2021 ne
 sont pas connues à ce jour.*

**Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi
 est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié.**

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours **sauf les
 vendredi et dimanche.**

Pour accéder à la déchèterie, **il faut présenter sa carte
 d'accès fournie par la SIEDMTO.**

Les modalités d'accès sont :

- Carte d'accès obligatoire.
- Gestes barrières à respecter et à faire respecter.
- Port du masque et gants obligatoire.
- Le nombre de véhicules en haut de quai est limité à 3
 selon l'activité sur le site.
- Pas d'aide des gardiens au déchargement.
- Pas de mise à disposition de matériels ni d'outils aux usagers.

Si ces conditions ne sont pas respectées l'accès sera refusé ●

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : LUSIGNY SUR BARSE

Notre page Facebook passe le cap des 600 fans ! Un immense MERCI à tous ceux qui partagent les posts publiés sur nos commerçants, les nouveaux projets de notre commune, l'arrivée de notre nouveau médecin... !

Vous n'êtes pas encore abonné et vous souhaitez être au courant des dernières nouvelles sur notre village ? Ne ratez plus rien !

Connectez-vous à votre Facebook, dans la barre de recherche en haut à gauche, tapez « **Lusigny sur Barse** ».

Cette page est un lieu d'information et d'échanges.



Grâce à la publication d'informations en temps réel et continu, vous ne pouvez rien manquer de l'actualité lusignienne •

PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCE DU MAIRE

- **Christian BRANLE** : sur rendez-vous en Mairie

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Reçoivent sur rendez-vous en Mairie

- **Marie-Hélène TRESSOU**
- **Anne ROGER**
Affaires Scolaires et Sociales
- **Daniel PESENTI**
Voiries - Bâtiments
- **Jacques MANNEQUIN**
Environnement - Sécurité
- **Malika BOUMAZA-JACQUINOT**
Communication
- **Eric GNAEGI**
Informatique et Télécommunication
- **Pascal CARILLON**
Vie Associative - Festivités - Culture
- **Christophe PEREIRA**
Vie locale - Développement économique - Urbanisme - Tourisme



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le matin :

du lundi au vendredi de 8h à 12h

L'après-midi :

le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h •

COORDONNÉES

Mairie :

03 25 41 20 01

Place Maurice Jacquinot
10270 Lusigny sur Barse

Télécopie : 03 25 43 81 88

accueil@lusigny-sur-barse.fr

Fondant au chocolat & fève tonka cœur coulant

PRÉPARATION

- Faire fondre le chocolat avec le beurre à 60°C ou basse température avec la fève tonka.
- Ajouter le sucre de canne et mélanger.
- Ajouter les 3 œufs et remuer énergiquement jusqu'à l'obtention d'une matière homogène.
- Ajouter la farine au fur et à mesure tout en remuant pour ne pas faire de grumeaux.
- Disposer la pâte dans des moules silicones de votre choix
- Faites préchauffer votre four à 200°C et attendre 10 minutes qu'il soit chaud.
- Enfourner les fondants au chocolat pendant 12 minutes à 200°C.
- Mettre au réfrigérateur pendant 10 minutes en sortie du four et déguster.



Temps de préparation : **10 min**

Temps de cuisson : **12 min**